

Ecole Primaire
Les Chardons Bleus
Chemin du Croix
01170 Crozet

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 10 /03 /2021**

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Madame Sandrine MOREL			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
Directeur de l'école - Président : Mme Fabienne DAUPHIN	X		
Maire : Mme Martine Jouannet	X		
Adjointe : Mme Odile Mosteiro	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mme Isabelle Montagne	X		
Mme Marina Robin	X		
Mme Claire Casile	X		
Mme Anne-Christine Rochette	X		
Mme Pauline Bordereau	X		
Mme Anne Castel	X		
Mme Cécile Berlemont	X		
Mme Catherine Lebret	X		
Mme Laura Combe	X		
Mme Cécile Leruse (décharge)	X		
Mme Marie Philipponet (décharge)		X	
Un des maîtres du RASED :			
D.D.E.N :			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme Morgane Le Chanony	X		
Mme Caroline Bergery	X		
Mme Eglantine Franchon	X		
Mme Célia Reyboubet	X		
Mme Sophie Recollin-Bellon		X	
Mme Ursula Scherrer	X		
Mme Corinne Biamonti	X		
Mme Caroline Castrique	X		
Mr Grégoire Aubelle	X		
Mr Carlos Oliveira	X		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM			
Représentant périscolaire : Mme Cindy Jorge	X		
Enseignant ELCO :			
Invité :			

Procès-verbal établi le 12 / 03 / 2021

Le président, directeur de l'école
Nom : Mme Duphin
Signature

Date : 11/03/2021
Heure de début : 18h30

Ordre du jour :

ECOLE :

1) sujet soumis à avis : renouvellement de la demande de dérogation de l'organisation du temps scolaire :

Votants	Favorables au renouvellement de la demande de dérogation de l'organisation du temps scolaire répartie comme ci-dessous : Lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 Mardi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 Jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00	Défavorables au renouvellement de la demande de dérogation de l'organisation du temps scolaire répartie comme ci-dessous : Lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 Mardi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 Jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00	Abstentions
Enseignantes (10 votants- 10 présents)	10	0	0
Représentants parents d'élèves (10 votants-9 présents)	8	0	1

La municipalité délibèrera lors du prochain conseil municipal.

L'école et la municipalité feront part conjointement des délibérations à l'Inspectrice Académique sous couvert de l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Gex Nord.

2) Documents Covid-19-Variant britannique – Variant sud - africain et brésilien et campagne tests salivaires dans l'Ain :

La circonscription Pays de Gex Nord a élaboré un document synthétisant différentes situations si un enfant ou un personnel sont cas positifs ou cas contacts : ce document a été envoyé par mail à tous les parents.

L'équipe enseignante remercie les parents qui respectent les consignes et qui informent tout de suite par mail la directrice.

La campagne de tests salivaires a commencé dans l'Ain : cette campagne concerne les enfants et le personnel de l'école. Lorsque l'école de Crozet sera concernée, les parents seront informés et devront compléter une autorisation et fournir une copie de la carte vitale.

3) **Projets :**

- **Ski alpin** : annulé car les remontées mécaniques n'ont pas ouvert. L'école remercie les parents agréés ou en cours d'agrément qui étaient prêts à s'investir pour encadrer des groupes d'enfants.
- **Piscine** : 1 créneau octroyé et réservé à tous les CP → le cycle natation devrait démarrer le vendredi 2 avril : la crise sanitaire ne permettra pas les séances de début avril. Pour les séances d'après prévues jusqu'au 25/06/21, les enseignantes tiendront les parents informés et communiqueront un planning où les parents agréés ou accompagnateurs pourront s'inscrire.
- **Grande lessive** : est une installation artistique éphémère à travers le monde (pour plus d'informations, taper « grande lessive » sur internet) : le centre de loisirs les Scoubidoues a sollicité l'école pour y participer : le Jeudi 25 Mars toute la journée seront accrochées les œuvres artistiques faites par les enfants au centre de loisirs et à l'école : le thème de cette année est « Jardin suspendu »- l'école a accès sa priorité sur le thème de l'eau, projet important cette année (les enfants ont réalisé des œuvres sur le thème de l'eau ou utiliser l'eau dans différentes techniques).

Ce jour- là une corde sera tendue du panneau d'information lumineux de la mairie jusqu'aux Scoubidoues où seront accrochées avec des pinces à linge les œuvres des enfants. D'autres personnes du village pourront si elles le souhaitent participer et accrocher leurs œuvres. Les parents seront informés de cette journée la semaine prochaine via un flyer élaboré par Cindy Jorge, la mairie va aussi se charger de la communication pour les Crozatis.

- **Eau** : l'équipe enseignante a écrit un projet EAU durant le 1^{er} trimestre en lien avec le projet d'école dont les axes prioritaires sont l'enrichissement du vocabulaire et la citoyenneté : ce projet concerne toutes les classes et est transversal (toutes les disciplines sont concernées) : il a démarré en janvier et s'étalera jusqu'au mois de juin. Les enfants de janvier à juin vont travailler ponctuellement sur le thème de l'eau mais aussi deux semaines complètes (la 1^{ère} se déroulera du 15/03/21 au 19/03/21 et la 2^{ème} du 17/05/21 au 21/05/21).

Nous avons fait appel à la FNE (anciennement FRAPNA) pour des animations : chaque classe bénéficiera de 2 à 4 animations :

Cycle1 : les petites bêtes de l'eau, de la mare.

Cycle 2 : de la source à la mer – Jeu sur le gaspillage de l'eau- la formation des grottes – les petites bêtes de l'Allondon.

Cycle 3 : ma planète et son climat – les petites bêtes de l'Allondon – les petites bêtes du lac Genin.

Pour les 3 cycles des sorties à l'extérieur sont prévues en mai et juin : elles ne pourront se réaliser que si la crise sanitaire le permet et si le plan vigipirate alerte attentat renforcé est remplacé par alerte attentat.

Un marché des connaissances est prévu fin juin soit à l'école soit lors de la fête de l'école.

L'école a sollicité la mairie pour l'installation dans la cour d'un récupérateur d'eau et de carrés potagers (potagers – fleurs) : la mairie a répondu favorablement à cette demande et nous la remercions.

Les écoles ont été sollicitées par le parc du Haut Jura pour un appel à projet sur le thème « Génération climat » : l'école a répondu positivement et fait un projet → ce projet a été validé par le parc du Haut Jura qui financera 1 200,00€ du coût total du projet Eau.

Le coût total du projet Eau s'élève à environ 9 200,00€ : 8 000,00€ financés par le sou des écoles de Crozet et 1 200,00€ par le parc du Haut Jura.

- **CCPG** : tous les ans l'école prévoient des animations avec la CCPG pour travailler sur l'environnement dans le Jura : avec la crise sanitaire et ses contraintes, la CCPG a décidé de n'intervenir qu'1/2 journée soit en présentiel en classe soit en visioconférence.
- **MAIF** : - permis piétons pour les classes de CE1/CE2 et CE2 : les enseignantes attendent la livraison de petits livrets pour pouvoir l'aborder en classe.
- exposition risques domestiques : pas de nouvelle à ce jour.

- **Tennis** : un cycle tennis est prévu pour toutes les classes d'élémentaire à partir de mai. La mairie informe l'école qu'il est prévu en mai ou juin des travaux de rénovation des terrains de tennis : Mme Dauphin va contacter la présidente de l'association pour demander l'autorisation d'utiliser les terrains et

avoir les dates des travaux. Si cela est nécessaire Mme Dauphin contactera le directeur du Jivahill pour éventuellement avoir son accord d'utiliser les terrains de tennis du complexe hôtelier.

- 4) **Carnaval école :** l'équipe enseignante a préféré fixer la date au jeudi 03/06/21 en espérant que les contraintes sanitaires seront allégées.

5) **Compte OCCE école :**

Bénéfices vente photos de classe : + 1 907,00€

Bénéfices vente chocolats de Noël : + 1 970,00€

Ces bénéfices et la somme prévue l'année dernière pour les classes de découvertes annulées et donc non dépensée ont permis à l'école d'acheter du matériel pédagogique (matériel de manipulation, jeux pédagogiques, expériences), des livres de littérature en lien avec le projet eau. D'autres achats ont été aussi effectués pour d'autres besoins pédagogiques.

L'équipe enseignante remercie les parents pour leur grande participation.

MAIRIE-ECOLE :

Informatique :

TNI : Le dernier TNI a été installé la semaine dernière. Désormais toutes les classes de la maternelle à l'élémentaire sont équipées. Les enseignantes apprécient grandement cet outil pédagogique.

Tablettes : l'école vient juste d'être dotée de 6 tablettes. La moitié de ces tablettes a été financée par une subvention de l'Etat réservée aux territoires ruraux et l'autre moitié par la mairie : en juin dernier Mme Mosteiro adjointe et Mme Dauphin ont répondu à un appel à projet « Label Ecoles Numériques 2020 » organisé par le Ministère de l'Education Nationale, de la jeunesse et des sports : ce projet a été retenu et a permis de toucher la subvention.

Mme Dauphin a récemment reçu un courrier de Mr Jean-Michel Blanquer remerciant l'équipe éducative pour son investissement.

Ces tablettes seront utilisées en priorité par les maternelles mais aussi par les élémentaires.

Elles seront prochainement configurées en fonction des besoins par cycle.

MAIRIE :

1) **Travaux école :**

- Au 1^{er} étage des fenêtres ont été remplacées par des fenêtres coulissantes. Des stores extérieurs ont été installés.
- Cour de l'école : racines d'un arbre qui soulèvent le goudron : des barrières de protection ont été mises et une réfection du revêtement sera envisagée.
- Bande piétonne : la peinture ne pouvait pas être faite cet hiver, elle sera réalisée prochainement : des logos bonshommes sont prévus. Un nouvel appel est fait au civisme pour que les véhicules ne stationnent pas sur cette bande piétonne.

2) **Parking Scoubidou :**

Il n'est pas prévu de goudronner le parking en gravillons et ni de mettre un éclairage : Mme Mosteiro précise que si on se gare sur le parking de l'école le parcours parking-Scoubidou est éclairé et sécurisé (trottoir), cela ne rajoute que quelques mètres.

3) **Restaurant scolaire :**

- Pendant les jours pluvieux : tous les enfants de maternelle vont à l'intérieur, sont répartis par classe et regardent un dessin animé.
les élémentaires restent dehors et ont deux préaux pour s'abriter.
- Repas : la mairie rencontre régulièrement Bourg traiteur. Chaque jour la responsable cantine complète une fiche navette, en fin de semaine ces fiches sont communiquées à Bourg traiteur. 2 fois par semaine, une personne de la commission enfance et jeunesse est présente à la cantine : lors de ses visites la mairie a constaté que les enfants n'appréciaient pas les repas avec beaucoup de mélanges (par exemple : pâtes et légumes mélangés) et cela engendrait beaucoup de

gaspillages. La mairie a donc demandé à Bourg traiteur de ne plus mélanger : depuis cette rectification les enfants mangent mieux ces plats. La mairie fait en sorte qu'il y ait des améliorations.

En ce qui concerne des retours négatifs des enfants sur la qualité : la mairie souhaite plus de précisions : le jour et le nom du produit.

Problème de quantité : il y a eu en effet des soucis dus à un changement de fonctionnement : la mairie a demandé à Bourg traiteur de livrer les repas dans de grands bacs en inox et non plus dans des barquettes individuelles en plastique : le personnel a eu du mal à quantifier mais à ce jour le problème est réglé.

La mairie fera bientôt une enquête auprès des enfants sur la qualité, la quantité et le gaspillage toujours dans le but d'améliorer tout en faisant participer les enfants.

Le projet d'une cuisine centrale est en cours de réflexion : les communes de Sergy et Echenevex sont intéressées. Pour la réalisation de ce projet, les mairies ont prévu de mettre en place une commission par village concerné constituée de 2 élus et de 2 parents d'élèves. Les parents qui participeront à cette commission pourront venir manger au restaurant scolaire pour goûter un repas Bourg traiteur. En attendant que ce projet prenne forme, la mairie renouvellera son contrat avec Bourg traiteur pour une durée d'une ou deux années.

- 4) **Association aide aux devoirs** : la mairie souhaite aider des personnes prêtes à créer une association pour l'aide aux devoirs en dotant l'association d'un local et en prenant à charge le ménage : si des personnes sont intéressées elles peuvent se rapprocher de Mme Jouannet ou de Mme Mosteiro.

.../...

Heure de fin : 20h15